

Code Civil

Modifié par Loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales

Titre préliminaire : De la publication, des effets et de l'application des lois en général (Articles 1er à 6)	Titre préliminaire : De la publication, des effets et de l'application des lois en général (Articles 1er à 6)	
<i>Livre I : Des personnes</i>	<i>Livre I : Des personnes</i>	
Titre I : Des droits civils (Articles 7 à 15)	Titre I : Des droits civils (Articles 7 à 15)	
Chapitre II : Du respect du corps humain (Articles 16 à 16-9)	Chapitre II : Du respect du corps humain (Articles 16 à 16-9)	
Chapitre III : De l'étude génétique des caractéristiques d'une personne et de l'identification d'une personne par ses empreintes génétiques (Articles 16-10 à 16-13)	Chapitre III : De l'étude génétique des caractéristiques d'une personne et de l'identification d'une personne par ses empreintes génétiques (Articles 16-10 à 16-13)	
Titre I bis : De la nationalité française	Titre I bis : De la nationalité française	
Chapitre I : Dispositions générales (Articles 17 à 17-12)	Chapitre I : Dispositions générales (Articles 17 à 17-12)	
Chapitre II : De la nationalité française d'origine	Chapitre II : De la nationalité française d'origine	
Section I : Des français par filiation (Articles 18 à 18-1)	Section I : Des français par filiation (Articles 18 à 18-1)	
Section II : Des français par la naissance en France (Articles 19 à 19-4)	Section II : Des français par la naissance en France (Articles 19 à 19-4)	
Section III : Dispositions communes (Articles 20 à 20-5)	Section III : Dispositions communes (Articles 20 à 20-5)	
Chapitre III : De l'acquisition de la nationalité française	Chapitre III : De l'acquisition de la nationalité française	
Section I : Des modes d'acquisition de la nationalité française	Section I : Des modes d'acquisition de la nationalité française	
Paragraphe I : Acquisition de la nationalité française à raison de la filiation	Paragraphe I : Acquisition de la nationalité française à raison de la filiation	

(Article 21)	(Article 21)	
Paragraphe II : Acquisition de la nationalité française à raison du mariage (Articles 21-1 à 21-6)	Paragraphe II : Acquisition de la nationalité française à raison du mariage (Articles 21-1 à 21-6)	
Paragraphe III : Acquisition de la nationalité française à raison de la naissance et de la résidence en France (Articles 21-7 à 21-11)	Paragraphe III : Acquisition de la nationalité française à raison de la naissance et de la résidence en France (Articles 21-7 à 21-11)	
Paragraphe IV : Acquisition de la nationalité française par déclaration de nationalité (Articles 21-12 à 21-14)	Paragraphe IV : Acquisition de la nationalité française par déclaration de nationalité (Articles 21-12 à 21-14)	
Article 21-14 Les personnes qui ont perdu la nationalité française en application de l'article 23-6 ou à qui a été opposée la fin de non-recevoir prévue par l'article 30-3 peuvent réclamer la nationalité française par déclaration souscrite conformément aux articles 26 et suivants. Elles doivent avoir soit conservé ou acquis avec la France des liens manifestes d'ordre culturel, professionnel, économique ou familial, soit effectivement accompli des services militaires dans une unité de l'armée française ou combattu dans les armées françaises ou alliées en temps de guerre. Les conjoints survivants des personnes qui ont effectivement accompli des services militaires dans une unité de l'armée française ou combattu dans les armées françaises ou alliées en temps de guerre peuvent également bénéficier des dispositions du premier alinéa du présent article.	Article 21-14 Les personnes qui ont perdu la nationalité française en application de l'article 23-6 ou à qui a été opposée la fin de non-recevoir prévue par l'article 30-3 peuvent réclamer la nationalité française par déclaration souscrite conformément aux articles 26 et suivants. Elles doivent avoir soit conservé ou acquis avec la France des liens manifestes d'ordre culturel, professionnel, économique ou familial, soit effectivement accompli des services militaires dans une unité de l'armée française ou combattu dans les armées françaises ou alliées en temps de guerre. Les conjoints survivants des personnes qui ont effectivement accompli des services militaires dans une unité de l'armée française ou combattu dans les armées françaises ou alliées en temps de guerre peuvent également bénéficier des dispositions du premier alinéa du présent article.	
Paragraphe V : Acquisition de la nationalité française par décision de l'autorité publique (Articles 21-14-1 à 21-25-1)	Paragraphe V : Acquisition de la nationalité française par décision de l'autorité publique (Articles 21-14-1 à 21-25-1)	
Article 21-14-1 <i>(inséré par Loi n° 99-1141 du 29 décembre 1999 art. 1 Journal Officiel du 30 décembre 1999)</i> La nationalité française est conférée par décret, sur proposition du ministre de la défense, à tout étranger engagé dans les armées françaises qui a été blessé en mission au cours ou à l'occasion d'un engagement opérationnel et qui en fait la demande. En cas de décès de l'intéressé, dans les conditions prévues au premier alinéa, la même procédure est ouverte à ses enfants mineurs qui, au jour du décès, remplissaient la condition de résidence prévue à l'article 22-1..	Article 21-14-1 <i>(inséré par Loi n° 99-1141 du 29 décembre 1999 art. 1 Journal Officiel du 30 décembre 1999)</i> La nationalité française est conférée par décret, sur proposition du ministre de la défense, à tout étranger engagé dans les armées françaises qui a été blessé en mission au cours ou à l'occasion d'un engagement opérationnel et qui en fait la demande. En cas de décès de l'intéressé, dans les conditions prévues au premier alinéa, la même procédure est ouverte à ses enfants mineurs qui, au jour du décès, remplissaient la condition de résidence prévue à l'article 22-1..	
	Article 21-14-2 Créé par article 146 (1) « Le représentant de l'Etat dans le département et, à Paris, le préfet de	

	<p>police, communique au maire en sa qualité d'officier de l'Etat civil l'adresse des ressortissants étrangers naturalisés par décret résidant dans la commune.</p> <p>« Une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française peut être organisée par le maire à l'intention de ces derniers. »</p>	
--	--	--

Paragraphe VI : Dispositions communes à certains modes d'acquisition de la nationalité française (Articles 21-26 à 21-27)	Paragraphe VI : Dispositions communes à certains modes d'acquisition de la nationalité française (Articles 21-26 à 21-27)	
Section II : Des effets de l'acquisition de la nationalité française (Articles 22 à 22-3)	Section II : Des effets de l'acquisition de la nationalité française (Articles 22 à 22-3)	
Chapitre IV : De la perte, de la déchéance et de la réintégration dans la nationalité française	Chapitre IV : De la perte, de la déchéance et de la réintégration dans la nationalité française	
Section I : De la perte de la nationalité française (Articles 23 à 23-9)	Section I : De la perte de la nationalité française (Articles 23 à 23-9)	
Section II : De la réintégration dans la nationalité française (Articles 24 à 24-3)	Section II : De la réintégration dans la nationalité française (Articles 24 à 24-3)	
Section III : De la déchéance de la nationalité française (Articles 25 à 25-1)	Section III : De la déchéance de la nationalité française (Articles 25 à 25-1)	
Chapitre V : Des actes relatifs à l'acquisition ou à la perte de la nationalité française	Chapitre V : Des actes relatifs à l'acquisition ou à la perte de la nationalité française	
Section I : Des déclarations de nationalité (Articles 26 à 26-5)	Section I : Des déclarations de nationalité (Articles 26 à 26-5)	
Section II : Des décisions administratives (Articles 27 à 27-3)	Section II : Des décisions administratives (Articles 27 à 27-3)	
Section III : Des mentions sur les registres de l'état civil (Articles 28 à 28-1)	Section III : Des mentions sur les registres de l'état civil (Articles 28 à 28-1)	
Chapitre VI : Du contentieux de la nationalité	Chapitre VI : Du contentieux de la nationalité	
Section I : De la compétence des tribunaux judiciaires et de la procédure devant ces tribunaux (Articles 29 à 29-5)	Section I : De la compétence des tribunaux judiciaires et de la procédure devant ces tribunaux (Articles 29 à 29-5)	

Section II : De la preuve de la nationalité devant les tribunaux judiciaires (Articles 30 à 30-4)	Section II : De la preuve de la nationalité devant les tribunaux judiciaires (Articles 30 à 30-4)	
Section III : Des certificats de nationalité française (Articles 31 à 31-3)	Section III : Des certificats de nationalité française (Articles 31 à 31-3)	
Chapitre VII : Des effets sur la nationalité française des transferts de souveraineté relatifs à certains territoires (Articles 32 à 32-5)	Chapitre VII : Des effets sur la nationalité française des transferts de souveraineté relatifs à certains territoires (Articles 32 à 32-5)	
Chapitre VIII : Dispositions particulières concernant les territoires d'outre-mer (Articles 33 à 33-2)	Chapitre VIII : Dispositions particulières concernant les territoires d'outre-mer (Articles 33 à 33-2)	
Titre II : Des actes de l'état civil	Titre II : Des actes de l'état civil	
Chapitre I : Dispositions générales (Articles 34 à 54)	Chapitre I : Dispositions générales (Articles 34 à 54)	
Chapitre II : Des actes de naissance	Chapitre II : Des actes de naissance	
Section I : Des déclarations de naissance (Articles 55 à 59)	Section I : Des déclarations de naissance (Articles 55 à 59)	
Section II : Des changements de prénoms et de nom (Articles 60 à 61-4)	Section II : Des changements de prénoms et de nom (Articles 60 à 61-4)	
Section III : De l'acte de reconnaissance d'un enfant naturel (Articles 62 à 62-1)	Section III : De l'acte de reconnaissance d'un enfant naturel (Articles 62 à 62-1)	
Chapitre III : Des actes de mariage (Articles 63 à 76)	Chapitre III : Des actes de mariage (Articles 63 à 76)	
Chapitre IV : Des actes de décès (Articles 78 à 92)	Chapitre IV : Des actes de décès (Articles 78 à 92)	
Chapitre V : Des actes de l'état civil concernant les militaires et marins dans certains cas spéciaux (Articles	Chapitre V : Des actes de l'état civil concernant les militaires et marins dans certains cas spéciaux (Articles	

93 à 97)	93 à 97)	
Chapitre VI : De l'état civil des personnes nées à l'étranger qui acquièrent ou recouvrent la nationalité française (Articles 98 à 98-4)	Chapitre VI : De l'état civil des personnes nées à l'étranger qui acquièrent ou recouvrent la nationalité française (Articles 98 à 98-4)	
Chapitre VII : De la rectification des actes d'état civil (Articles 99 à 101)	Chapitre VII : De la rectification des actes d'état civil (Articles 99 à 101)	
Titre III : Du domicile (Articles 102 à 111)	Titre III : Du domicile (Articles 102 à 111)	
Titre IV : Des absents	Titre IV : Des absents	
Chapitre I : De la présomption d'absence (Articles 112 à 121)	Chapitre I : De la présomption d'absence (Articles 112 à 121)	
Chapitre II : De la déclaration d'absence (Articles 122 à 132)	Chapitre II : De la déclaration d'absence (Articles 122 à 132)	
Titre V : Du mariage	Titre V : Du mariage	
Chapitre I : Des qualités et conditions requises pour pouvoir contracter mariage (Articles 144 à 164)	Chapitre I : Des qualités et conditions requises pour pouvoir contracter mariage (Articles 144 à 164)	
Chapitre II : Des formalités relatives à la célébration du mariage (Articles 165 à 171)	Chapitre II : Des formalités relatives à la célébration du mariage (Articles 165 à 171)	
Chapitre III : Des oppositions au mariage (Articles 172 à 179)	Chapitre III : Des oppositions au mariage (Articles 172 à 179)	
Chapitre IV : Des demandes en nullité de mariage (Articles 180 à 202)	Chapitre IV : Des demandes en nullité de mariage (Articles 180 à 202)	
Chapitre V : Des obligations qui naissent du mariage	Chapitre V : Des obligations qui naissent du mariage	

(Articles 203 à 211)	(Articles 203 à 211)	
Chapitre VI : Des devoirs et des droits respectifs des époux (Articles 212 à 226)	Chapitre VI : Des devoirs et des droits respectifs des époux (Articles 212 à 226)	
Chapitre VII : De la dissolution du mariage (Article 227)	Chapitre VII : De la dissolution du mariage (Article 227)	
Chapitre VIII : Des seconds mariages (Article 228)	Chapitre VIII : Des seconds mariages (Article 228)	
Titre VI : Du divorce	Titre VI : Du divorce	
Chapitre I : Des cas de divorce (Article 229)	Chapitre I : Des cas de divorce (Article 229)	
Section I : Du divorce par consentement mutuel	Section I : Du divorce par consentement mutuel	
Paragraphe I : Du divorce sur demande conjointe des époux (Articles 230 à 232)	Paragraphe I : Du divorce sur demande conjointe des époux (Articles 230 à 232)	
Paragraphe II : Du divorce demandé par un époux et accepté par l'autre (Articles 233 à 236)	Paragraphe II : Du divorce demandé par un époux et accepté par l'autre (Articles 233 à 236)	
Section II : Du divorce pour rupture de la vie commune (Articles 237 à 241)	Section II : Du divorce pour rupture de la vie commune (Articles 237 à 241)	
Section III : Du divorce pour faute (Articles 242 à 246)	Section III : Du divorce pour faute (Articles 242 à 246)	
Chapitre II : De la procédure du divorce	Chapitre II : De la procédure du divorce	
Section I : Dispositions générales (Articles 247 à 250)	Section I : Dispositions générales (Articles 247 à 250)	
Section II : De la conciliation (Articles 251 à 252-3)	Section II : De la conciliation (Articles 251 à 252-3)	
Section III : Des mesures provisoires (Articles 253 à 258)	Section III : Des mesures provisoires (Articles 253 à 258)	
Section IV : Des preuves (Articles 259 à 259-3)	Section IV : Des preuves (Articles 259 à 259-3)	
Chapitre III : Des conséquences du divorce	Chapitre III : Des conséquences du divorce	

Section I : De la date à laquelle se produisent les effets du divorce (Articles 260 à 262-2)	Section I : De la date à laquelle se produisent les effets du divorce (Articles 260 à 262-2)	
Section II : Des conséquences du divorce pour les époux	Section II : Des conséquences du divorce pour les époux	
Paragraphe I : Dispositions générales (Articles 263 à 264-1)	Paragraphe I : Dispositions générales (Articles 263 à 264-1)	
Paragraphe II : Des suites propres aux différents cas de divorce (Articles 265 à 269)	Paragraphe II : Des suites propres aux différents cas de divorce (Articles 265 à 269)	
Paragraphe III : Des prestations compensatoires (Articles 270 à 280-1)	Paragraphe III : Des prestations compensatoires (Articles 270 à 280-1)	
Paragraphe IV : Du devoir de secours après le divorce (Articles 281 à 285)	Paragraphe IV : Du devoir de secours après le divorce (Articles 281 à 285)	
Paragraphe V : Du logement (Article 285-1)	Paragraphe V : Du logement (Article 285-1)	
Section III : Des conséquences du divorce pour les enfants (Article 286)	Section III : Des conséquences du divorce pour les enfants (Article 286)	
Chapitre IV : De la séparation de corps	Chapitre IV : De la séparation de corps	
Section I : Des cas et de la procédure de la séparation de corps (Articles 296 à 298)	Section I : Des cas et de la procédure de la séparation de corps (Articles 296 à 298)	
Section II : Des conséquences de la séparation de corps (Articles 299 à 304)	Section II : Des conséquences de la séparation de corps (Articles 299 à 304)	
Section III : De la fin de la séparation de corps (Articles 305 à 309)	Section III : De la fin de la séparation de corps (Articles 305 à 309)	
Chapitre V : Du conflit des lois relatives au divorce et à la séparation de corps (Article 310)	Chapitre V : Du conflit des lois relatives au divorce et à la séparation de corps (Article 310)	
Titre VII : De la filiation	Titre VII : De la filiation	
Chapitre I : Dispositions communes à la filiation légitime et à la filiation naturelle (Article 310-1)	Chapitre I : Dispositions communes à la filiation légitime et à la filiation naturelle (Article 310-1)	
Section I : Des présomptions relatives à la filiation (Articles 311 à 311-3)	Section I : Des présomptions relatives à la filiation (Articles 311 à 311-3)	

Section II : Des actions relatives à la filiation (Articles 311-4 à 311-13)	Section II : Des actions relatives à la filiation (Articles 311-4 à 311-13)	
Section III : Du conflit des lois relatives à l'établissement de la filiation (Articles 311-14 à 311-18)	Section III : Du conflit des lois relatives à l'établissement de la filiation (Articles 311-14 à 311-18)	
Section IV : De la procréation médicalement assistée (Articles 311-19 à 311-20)	Section IV : De la procréation médicalement assistée (Articles 311-19 à 311-20)	
Section V : Des règles de dévolution du nom de famille (Articles 311-21 à 311-23)	Section V : Des règles de dévolution du nom de famille (Articles 311-21 à 311-23)	
Chapitre II : De la filiation légitime	Chapitre II : De la filiation légitime	
Section I : De la présomption de paternité (Articles 312 à 318-2)	Section I : De la présomption de paternité (Articles 312 à 318-2)	
Section II : Des preuves de la filiation légitime (Articles 319 à 328)	Section II : Des preuves de la filiation légitime (Articles 319 à 328)	
Section III : De la légitimation (Articles 329 à 330)	Section III : De la légitimation (Articles 329 à 330)	
Paragraphe I : De la légitimation par mariage (Articles 331 à 332-1)	Paragraphe I : De la légitimation par mariage (Articles 331 à 332-1)	
Paragraphe II : De la légitimation par autorité de justice (Articles 333 à 333-6)	Paragraphe II : De la légitimation par autorité de justice (Articles 333 à 333-6)	
Chapitre III : De la filiation naturelle	Chapitre III : De la filiation naturelle	
Section I : Des effets de la filiation naturelle et de ses modes d'établissement en général (Articles 334-1 à 334-10)	Section I : Des effets de la filiation naturelle et de ses modes d'établissement en général (Articles 334-1 à 334-10)	
Section II : De la reconnaissance des enfants naturels (Articles 335 à 339)	Section II : De la reconnaissance des enfants naturels (Articles 335 à 339)	
Section III : Des actions en recherche de paternité et de	Section III : Des actions en recherche de paternité et de	

maternité (Articles 340 à 341-1)	maternité (Articles 340 à 341-1)	
Section IV : De l'action à fins de subsides (Articles 342 à 342-8)	Section IV : De l'action à fins de subsides (Articles 342 à 342-8)	
Titre VIII : De la filiation adoptive	Titre VIII : De la filiation adoptive	
Chapitre I : De l'adoption plénière	Chapitre I : De l'adoption plénière	
Section I : Des conditions requises pour l'adoption plénière (Articles 343 à 350)	Section I : Des conditions requises pour l'adoption plénière (Articles 343 à 350)	
Section II : Du placement en vue de l'adoption plénière et du jugement d'adoption plénière (Articles 351 à 354)	Section II : Du placement en vue de l'adoption plénière et du jugement d'adoption plénière (Articles 351 à 354)	
Section III : Des effets de l'adoption plénière (Articles 355 à 359)	Section III : Des effets de l'adoption plénière (Articles 355 à 359)	
Chapitre II : De l'adoption simple	Chapitre II : De l'adoption simple	
Section I : Des conditions requises et du jugement (Articles 360 à 362)	Section I : Des conditions requises et du jugement (Articles 360 à 362)	
Section II : Des effets de l'adoption simple (Articles 363 à 370-2)	Section II : Des effets de l'adoption simple (Articles 363 à 370-2)	
Chapitre III : Du conflit des lois relatives à la filiation adoptive et de l'effet en France des adoptions prononcées à l'étranger (Articles 370-3 à 370-5)	Chapitre III : Du conflit des lois relatives à la filiation adoptive et de l'effet en France des adoptions prononcées à l'étranger (Articles 370-3 à 370-5)	
Titre IX : De l'autorité parentale	Titre IX : De l'autorité parentale	
Chapitre I : De l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant (Articles 371 à 371-5)	Chapitre I : De l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant (Articles 371 à 371-5)	

Section I : De l'exercice de l'autorité parentale	Section I : De l'exercice de l'autorité parentale	
Paragraphe 1 : Principes généraux (Articles 372 à 373-1)	Paragraphe 1 : Principes généraux (Articles 372 à 373-1)	
Paragraphe 2 : De l'exercice de l'autorité parentale par les parents séparés (Articles 373-2 à 373-2-5)	Paragraphe 2 : De l'exercice de l'autorité parentale par les parents séparés (Articles 373-2 à 373-2-5)	
Paragraphe 3 : De l'intervention du juge aux affaires familiales (Articles 373-2-6 à 373-2-13)	Paragraphe 3 : De l'intervention du juge aux affaires familiales (Articles 373-2-6 à 373-2-13)	
Paragraphe 4 : De l'intervention des tiers (Articles 373-3 à 374-2)	Paragraphe 4 : De l'intervention des tiers (Articles 373-3 à 374-2)	
Section II : De l'assistance éducative (Articles 375 à 375-9)	Section II : De l'assistance éducative (Articles 375 à 375-9)	
Section III : De la délégation de l'autorité parentale (Articles 376 à 377-3)	Section III : De la délégation de l'autorité parentale (Articles 376 à 377-3)	
Section IV : Du retrait total ou partiel de l'autorité parentale (Articles 378 à 381)	Section IV : Du retrait total ou partiel de l'autorité parentale (Articles 378 à 381)	
Chapitre II : De l'autorité parentale relativement aux biens de l'enfant (Articles 382 à 387)	Chapitre II : De l'autorité parentale relativement aux biens de l'enfant (Articles 382 à 387)	
Titre X : De la minorité, de la tutelle et de l'émancipation	Titre X : De la minorité, de la tutelle et de l'émancipation	
Chapitre I : De la minorité (Articles 388 à 388-2)	Chapitre I : De la minorité (Articles 388 à 388-2)	
Chapitre II : De la tutelle	Chapitre II : De la tutelle	
Section I : Des cas où il y a lieu soit à l'administration légale, soit à la tutelle (Articles 389 à 392)	Section I : Des cas où il y a lieu soit à l'administration légale, soit à la tutelle (Articles 389 à 392)	
Section II : De l'organisation de la tutelle	Section II : De l'organisation de la tutelle	
Paragraphe I : Du juge des tutelles (Articles 393 à 396)	Paragraphe I : Du juge des tutelles (Articles 393 à 396)	
Paragraphe II : Du tuteur (Articles 397 à 406)	Paragraphe II : Du tuteur (Articles 397 à 406)	
Paragraphe III : Du conseil de famille (Articles 407 à 416)	Paragraphe III : Du conseil de famille (Articles 407 à 416)	
Paragraphe IV : Des autres organes de la tutelle (Articles 417 à 426)	Paragraphe IV : Des autres organes de la tutelle (Articles 417 à 426)	
Paragraphe V : Des charges tutélaires (Articles 427 à 448)	Paragraphe V : Des charges tutélaires (Articles 427 à 448)	

Section III : Du fonctionnement de la tutelle (Articles 449 à 468)	Section III : Du fonctionnement de la tutelle (Articles 449 à 468)	
Section IV : Des comptes de la tutelle et des responsabilités (Articles 469 à 475)	Section IV : Des comptes de la tutelle et des responsabilités (Articles 469 à 475)	
Chapitre III : De l'émancipation (Articles 476 à 487)	Chapitre III : De l'émancipation (Articles 476 à 487)	
Titre XI : De la majorité et des majeurs qui sont protégés par la loi	Titre XI : De la majorité et des majeurs qui sont protégés par la loi	
Chapitre I : Dispositions générales (Articles 488 à 490-3)	Chapitre I : Dispositions générales (Articles 488 à 490-3)	
Chapitre II : Des majeurs sous la sauvegarde de justice (Articles 491 à 491-6)	Chapitre II : Des majeurs sous la sauvegarde de justice (Articles 491 à 491-6)	
Chapitre III : Des majeurs en tutelle (Articles 492 à 507)	Chapitre III : Des majeurs en tutelle (Articles 492 à 507)	
Chapitre IV : Des majeurs en curatelle (Articles 508 à 514)	Chapitre IV : Des majeurs en curatelle (Articles 508 à 514)	
Titre XII : Du pacte civil de solidarité et du concubinage	Titre XII : Du pacte civil de solidarité et du concubinage	
Chapitre I : Du pacte civil de solidarité (Articles 515-1 à 515-7)	Chapitre I : Du pacte civil de solidarité (Articles 515-1 à 515-7)	
Chapitre II : Du concubinage (Article 515-8)	Chapitre II : Du concubinage (Article 515-8)	
<i>Livre II : Des biens et des différentes modifications de la propriété</i>	<i>Livre II : Des biens et des différentes modifications de la propriété</i>	
Titre I : De la distinction des biens (Article 516)	Titre I : De la distinction des biens (Article 516)	

Chapitre I : Des immeubles (Articles 517 à 526)	Chapitre I : Des immeubles (Articles 517 à 526)	
Chapitre II : Des meubles (Articles 527 à 536)	Chapitre II : Des meubles (Articles 527 à 536)	
Chapitre III : Des biens dans leurs rapports avec ceux qui les possèdent (Articles 537 à 543)	Chapitre III : Des biens dans leurs rapports avec ceux qui les possèdent (Articles 537 à 543)	
<p><i>Article 537</i></p> <p>Les particuliers ont la libre disposition des biens qui leur appartiennent, sous les modifications établies par les lois.</p> <p>Les biens qui n'appartiennent pas à des particuliers sont administrés et ne peuvent être aliénés que dans les formes et suivant les règles qui leur sont particulières.</p>	<p><i>Article 537</i></p> <p>Les particuliers ont la libre disposition des biens qui leur appartiennent, sous les modifications établies par les lois.</p> <p>Les biens qui n'appartiennent pas à des particuliers sont administrés et ne peuvent être aliénés que dans les formes et suivant les règles qui leur sont particulières.</p>	
<p><i>Article 538</i></p> <p>Les chemins, routes et rues à la charge de l'Etat, les fleuves et rivières navigables ou flottables, les rivages, lais et relais de la mer, les ports, les havres, les rades, et généralement toutes les portions du territoire français qui ne sont pas susceptibles d'une propriété privée, sont considérés comme des dépendances du domaine public.</p>	<p><i>Article 538</i></p> <p>Les chemins, routes et rues à la charge de l'Etat, les fleuves et rivières navigables ou flottables, les rivages, lais et relais de la mer, les ports, les havres, les rades, et généralement toutes les portions du territoire français qui ne sont pas susceptibles d'une propriété privée, sont considérés comme des dépendances du domaine public.</p>	
<p><i>Article 539</i></p> <p>Tous les biens vacants et sans maître, et ceux des personnes qui décèdent sans héritiers, ou dont les successions sont abandonnées, appartiennent au domaine public.</p>	<p><i>Article 539</i></p> <p style="text-align: right;">Cité au :</p> <p style="text-align: right;">- DOMETAT : L. 23---L. 25 (PRL, art. 147 pa III)---L. 27 bis (PRL, art. 147 pa IV)---</p> <p style="text-align: right;">- CRURAL : L. 136-6---</p> <p>Remplacé par article 147 (2) pa I</p> <p style="text-align: center;">« Les biens des personnes qui décèdent sans héritiers ou dont les successions sont abandonnées appartiennent à l'Etat. »</p>	

Titre II : De la propriété (Articles 544 à 546)	Titre II : De la propriété (Articles 544 à 546)	
Chapitre I : Du droit d'accession sur ce qui est produit par la chose (Articles 547 à 550)	Chapitre I : Du droit d'accession sur ce qui est produit par la chose (Articles 547 à 550)	
Chapitre II : Du droit d'accession sur ce qui s'unit et s'incorpore à la chose (Article 551)	Chapitre II : Du droit d'accession sur ce qui s'unit et s'incorpore à la chose (Article 551)	
Section I : Du droit d'accession relativement aux choses immobilières (Articles 552 à 564)	Section I : Du droit d'accession relativement aux choses immobilières (Articles 552 à 564)	
Section II : Du droit d'accession relativement aux choses mobilières (Articles 565 à 577)	Section II : Du droit d'accession relativement aux choses mobilières (Articles 565 à 577)	
Titre III : De l'usufruit, de l'usage et de l'habitation	Titre III : De l'usufruit, de l'usage et de l'habitation	
Chapitre I : De l'usufruit (Articles 578 à 581)	Chapitre I : De l'usufruit (Articles 578 à 581)	
Section I : Des droits de l'usufruitier (Articles 582 à 599)	Section I : Des droits de l'usufruitier (Articles 582 à 599)	
Section II : Des obligations de l'usufruitier (Articles 600 à 616)	Section II : Des obligations de l'usufruitier (Articles 600 à 616)	
Section III : Comment l'usufruit prend fin (Articles 617 à 624)	Section III : Comment l'usufruit prend fin (Articles 617 à 624)	
Chapitre II : De l'usage et de l'habitation (Articles 625 à 636)	Chapitre II : De l'usage et de l'habitation (Articles 625 à 636)	
Titre IV : Des servitudes ou services fonciers (Articles 637 à 639)	Titre IV : Des servitudes ou services fonciers (Articles 637 à 639)	
Chapitre I : Des servitudes qui dérivent de la situation des	Chapitre I : Des servitudes qui dérivent de la situation des	

lieux (Articles 640 à 648)	lieux (Articles 640 à 648)	
Chapitre II : Des servitudes établies par la loi (Articles 649 à 652)	Chapitre II : Des servitudes établies par la loi (Articles 649 à 652)	
Section I : Du mur et du fossé mitoyens (Articles 653 à 673)	Section I : Du mur et du fossé mitoyens (Articles 653 à 673)	
Section II : De la distance et des ouvrages intermédiaires requis pour certaines constructions (Article 674)	Section II : De la distance et des ouvrages intermédiaires requis pour certaines constructions (Article 674)	
Section III : Des vues sur la propriété de son voisin (Articles 675 à 680)	Section III : Des vues sur la propriété de son voisin (Articles 675 à 680)	
Section IV : De l'égout des toits (Article 681)	Section IV : De l'égout des toits (Article 681)	
Section V : Du droit de passage (Articles 682 à 685-1)	Section V : Du droit de passage (Articles 682 à 685-1)	
Chapitre III : Des servitudes établies par le fait de l'homme	Chapitre III : Des servitudes établies par le fait de l'homme	
Section I : Des diverses espèces de servitudes qui peuvent être établies sur les biens (Articles 686 à 689)	Section I : Des diverses espèces de servitudes qui peuvent être établies sur les biens (Articles 686 à 689)	
Section II : Comment s'établissent les servitudes (Articles 690 à 696)	Section II : Comment s'établissent les servitudes (Articles 690 à 696)	
Section III : Des droits du propriétaire du fonds auquel la servitude est due (Articles 697 à 702)	Section III : Des droits du propriétaire du fonds auquel la servitude est due (Articles 697 à 702)	
Section IV : Comment les servitudes s'éteignent (Articles 703 à 710)	Section IV : Comment les servitudes s'éteignent (Articles 703 à 710)	
<i>Livre III : Des différentes manières dont on acquiert la propriété</i>	<i>Livre III : Des différentes manières dont on acquiert la propriété</i>	

<p>Article 711</p> <p>La propriété des biens s'acquiert et se transmet par succession, par donation entre vifs ou testamentaire, et par l'effet des obligations.</p>	<p>Article 711</p> <p>La propriété des biens s'acquiert et se transmet par succession, par donation entre vifs ou testamentaire, et par l'effet des obligations.</p>	
<p>Article 712</p> <p>La propriété s'acquiert aussi par accession ou incorporation, et par prescription.</p>	<p>Article 712</p> <p>La propriété s'acquiert aussi par accession ou incorporation, et par prescription.</p>	
<p>Article 713</p> <p>Les biens qui n'ont pas de maître appartiennent à l'Etat.</p>	<p>Article 713</p> <p>Remplacé par article 147 (3) pa II</p> <p style="text-align: right;">Cité au :</p> <p style="text-align: center;">- CDOMETAT – L. 25 (PRL, art. 147 pa III)---L. 27 bis (PRL, art. 147 pa IV)---</p> <p>« Les biens qui n’ont pas de maître appartiennent à la commune sur le territoire de laquelle ils sont situés. Toutefois, la propriété est transférée de plein droit à l’Etat si la commune renonce à exercer ses droits. »</p>	
<p>Article 714</p> <p>Il est des choses qui n'appartiennent à personne et dont l'usage est commun à tous. Des lois de police règlent la manière d'en jouir.</p>	<p>Article 714</p> <p>Il est des choses qui n'appartiennent à personne et dont l'usage est commun à tous. Des lois de police règlent la manière d'en jouir.</p>	
<p>Article 715</p> <p>La faculté de chasser ou de pêcher est également réglée par des lois particulières.</p>	<p>Article 715</p> <p>La faculté de chasser ou de pêcher est également réglée par des lois particulières.</p>	
<p>Article 716</p> <p>La propriété d'un trésor appartient à celui qui le trouve dans son propre fonds ; si le trésor est trouvé dans le fonds d'autrui, il appartient pour moitié à celui qui l'a découvert, et pour l'autre moitié au propriétaire du fonds. Le trésor est toute chose cachée ou enfouie sur laquelle personne ne peut justifier sa propriété, et qui est découverte par le pur effet du hasard.</p>	<p>Article 716</p> <p>La propriété d'un trésor appartient à celui qui le trouve dans son propre fonds ; si le trésor est trouvé dans le fonds d'autrui, il appartient pour moitié à celui qui l'a découvert, et pour l'autre moitié au propriétaire du fonds. Le trésor est toute chose cachée ou enfouie sur laquelle personne ne peut justifier sa propriété, et qui est découverte par le pur effet du hasard.</p>	
<p>Article 717</p> <p>Les droits sur les effets jetés à la mer, sur les objets que la mer rejette, de quelque nature qu'ils puissent être, sur les plantes et herbages qui croissent sur les rivages de la mer, sont aussi réglés par des lois particulières.</p>	<p>Article 717</p> <p>Les droits sur les effets jetés à la mer, sur les objets que la mer rejette, de quelque nature qu'ils puissent être, sur les plantes et herbages qui croissent sur les rivages de la mer, sont aussi réglés par des lois particulières.</p>	

Il en est de même des choses perdues dont le maître ne se représente pas.	Il en est de même des choses perdues dont le maître ne se représente pas.	
---	---	--

Titre I : Des successions	Titre I : Des successions	
Chapitre I : De l'ouverture des successions, du titre universel et de la saisine (Articles 720 à 724-1)	Chapitre I : De l'ouverture des successions, du titre universel et de la saisine (Articles 720 à 724-1)	
Chapitre II : Des qualités requises pour succéder	Chapitre II : Des qualités requises pour succéder	
Section 1 : Des qualités requises pour succéder (Articles 725 à 729-1)	Section 1 : Des qualités requises pour succéder (Articles 725 à 729-1)	
Section 2 : De la preuve de la qualité d'héritier (Articles 730 à 730-5)	Section 2 : De la preuve de la qualité d'héritier (Articles 730 à 730-5)	
Chapitre III : Des héritiers (Articles 731 à 732)	Chapitre III : Des héritiers (Articles 731 à 732)	
Section I : Des droits des parents en l'absence de conjoint successible (Article 733)	Section I : Des droits des parents en l'absence de conjoint successible (Article 733)	
Paragraphe 1 : Des ordres d'héritiers (Articles 734 à 740)	Paragraphe 1 : Des ordres d'héritiers (Articles 734 à 740)	
Paragraphe 2 : Des degrés (Articles 741 à 745)	Paragraphe 2 : Des degrés (Articles 741 à 745)	
Paragraphe 3 : De la division par branches, paternelle et maternelle (Articles 746 à 750)	Paragraphe 3 : De la division par branches, paternelle et maternelle (Articles 746 à 750)	
Paragraphe 4 : De la représentation (Articles 751 à 755)	Paragraphe 4 : De la représentation (Articles 751 à 755)	
Section II : Des droits du conjoint successible	Section II : Des droits du conjoint successible	
Paragraphe 1 : De la nature des droits, de leur montant et de leur exercice (Articles 756 à 758-5)	Paragraphe 1 : De la nature des droits, de leur montant et de leur exercice (Articles 756 à 758-5)	
Paragraphe 2 : De la conversion de l'usufruit (Articles 759 à 762)	Paragraphe 2 : De la conversion de l'usufruit (Articles 759 à 762)	
Paragraphe 3 : Du droit au logement temporaire et du droit viager au logement (Articles 763 à 766)	Paragraphe 3 : Du droit au logement temporaire et du droit viager au logement (Articles 763 à 766)	
Paragraphe 4 : Du droit à pension (Article 767)	Paragraphe 4 : Du droit à pension (Article 767)	
Chapitre IV : Des droits de l'Etat (Articles 768 à 772)	Chapitre IV : Des droits de l'Etat (Articles 768 à 772)	
Chapitre V : De l'acceptation et de la répudiation des successions	Chapitre V : De l'acceptation et de la répudiation des successions	

Section I : De l'acceptation (Articles 774 à 783)	Section I : De l'acceptation (Articles 774 à 783)	
Section II : De la renonciation aux successions (Articles 784 à 792)	Section II : De la renonciation aux successions (Articles 784 à 792)	
Section III : Du bénéfice d'inventaire, de ses effets et des obligations de l'héritier bénéficiaire (Articles 793 à 810)	Section III : Du bénéfice d'inventaire, de ses effets et des obligations de l'héritier bénéficiaire (Articles 793 à 810)	
Section IV : Des successions vacantes (Articles 811 à 814)	Section IV : Des successions vacantes (Articles 811 à 814)	
Chapitre VI : Du partage et des rapports	Chapitre VI : Du partage et des rapports	
Section I : De l'indivision et de l'action en partage (Articles 815 à 842)	Section I : De l'indivision et de l'action en partage (Articles 815 à 842)	
Section II : Des rapports, de l'imputation et de la réduction des libéralités faites aux successibles (Articles 843 à 869)	Section II : Des rapports, de l'imputation et de la réduction des libéralités faites aux successibles (Articles 843 à 869)	
Section III : Du paiement des dettes (Articles 870 à 882)	Section III : Du paiement des dettes (Articles 870 à 882)	
Section IV : Des effets du partage et de la garantie des lots (Articles 883 à 886)	Section IV : Des effets du partage et de la garantie des lots (Articles 883 à 886)	
Section V : De la rescision en matière de partage (Articles 887 à 892)	Section V : De la rescision en matière de partage (Articles 887 à 892)	
Titre II : Des donations entre vifs et des testaments	Titre II : Des donations entre vifs et des testaments	
Chapitre I : Dispositions générales (Articles 893 à 900-8)	Chapitre I : Dispositions générales (Articles 893 à 900-8)	
Chapitre II : De la capacité de disposer ou de recevoir par donation entre vifs ou par testament (Articles 901 à 911)	Chapitre II : De la capacité de disposer ou de recevoir par donation entre vifs ou par testament (Articles 901 à 911)	

Chapitre III : De la portion de biens disponible, et de la réduction	Chapitre III : De la portion de biens disponible, et de la réduction	
Section I : De la portion de biens disponible (Articles 913 à 919)	Section I : De la portion de biens disponible (Articles 913 à 919)	
Section II : De la réduction des donations et legs (Articles 920 à 930)	Section II : De la réduction des donations et legs (Articles 920 à 930)	
Chapitre IV : Des donations entre vifs	Chapitre IV : Des donations entre vifs	
Section I : De la forme des donations entre vifs (Articles 931 à 952)	Section I : De la forme des donations entre vifs (Articles 931 à 952)	
Section II : Des exceptions à la règle de l'irrévocabilité des donations entre vifs (Articles 953 à 966)	Section II : Des exceptions à la règle de l'irrévocabilité des donations entre vifs (Articles 953 à 966)	
Chapitre V : Des dispositions testamentaires	Chapitre V : Des dispositions testamentaires	
Section I : Des règles générales sur la forme des testaments (Articles 967 à 980)	Section I : Des règles générales sur la forme des testaments (Articles 967 à 980)	
Section II : Des règles particulières sur la forme de certains testaments (Articles 981 à 1001)	Section II : Des règles particulières sur la forme de certains testaments (Articles 981 à 1001)	
Section III : Des institutions d'héritiers et des legs en général (Article 1002)	Section III : Des institutions d'héritiers et des legs en général (Article 1002)	
Section IV : Du legs universel (Articles 1003 à 1009)	Section IV : Du legs universel (Articles 1003 à 1009)	
Section V : Du legs à titre universel (Articles 1010 à 1013)	Section V : Du legs à titre universel (Articles 1010 à 1013)	
Section VI : Des legs particuliers (Articles 1014 à 1024)	Section VI : Des legs particuliers (Articles 1014 à 1024)	

Section VII : Des exécuteurs testamentaires (Articles 1025 à 1034)	Section VII : Des exécuteurs testamentaires (Articles 1025 à 1034)	
Section VIII : De la révocation des testaments, et de leur caducité (Articles 1035 à 1047)	Section VIII : De la révocation des testaments, et de leur caducité (Articles 1035 à 1047)	
Chapitre VI : Des dispositions permises en faveur des petits-enfants du donateur ou testateur, ou des enfants de ses frères et sœurs (Articles 1048 à 1074)	Chapitre VI : Des dispositions permises en faveur des petits-enfants du donateur ou testateur, ou des enfants de ses frères et sœurs (Articles 1048 à 1074)	
Chapitre VII : Des partages faits par les ascendants (Articles 1075 à 1075-3)	Chapitre VII : Des partages faits par les ascendants (Articles 1075 à 1075-3)	
Section I : Des donations-partages (Articles 1076 à 1078-3)	Section I : Des donations-partages (Articles 1076 à 1078-3)	
Section II : Des testaments-partages (Articles 1079 à 1080)	Section II : Des testaments-partages (Articles 1079 à 1080)	
Chapitre VIII : Des donations faites par contrat de mariage aux époux, et aux enfants à naître du mariage (Articles 1081 à 1090)	Chapitre VIII : Des donations faites par contrat de mariage aux époux, et aux enfants à naître du mariage (Articles 1081 à 1090)	
Chapitre IX : Des dispositions entre époux, soit par contrat de mariage, soit pendant le mariage (Articles 1091 à 1099-1)	Chapitre IX : Des dispositions entre époux, soit par contrat de mariage, soit pendant le mariage (Articles 1091 à 1099-1)	
Titre III : Des contrats ou des obligations conventionnelles en général	Titre III : Des contrats ou des obligations conventionnelles en général	
Chapitre I : Dispositions préliminaires (Articles 1101 à 1107)	Chapitre I : Dispositions préliminaires (Articles 1101 à 1107)	
Chapitre II : Des conditions essentielles pour la validité des conventions (Article 1108)	Chapitre II : Des conditions essentielles pour la validité des conventions (Article 1108)	

Section I : Du consentement (Articles 1109 à 1122)	Section I : Du consentement (Articles 1109 à 1122)	
Section II : De la capacité des parties contractantes (Articles 1123 à 1125-1)	Section II : De la capacité des parties contractantes (Articles 1123 à 1125-1)	
Section III : De l'objet et de la matière des contrats (Articles 1126 à 1130)	Section III : De l'objet et de la matière des contrats (Articles 1126 à 1130)	
Section IV : De la cause (Articles 1131 à 1133)	Section IV : De la cause (Articles 1131 à 1133)	
Chapitre III : De l'effet des obligations	Chapitre III : De l'effet des obligations	
Section I : Dispositions générales (Articles 1134 à 1135)	Section I : Dispositions générales (Articles 1134 à 1135)	
Section II : De l'obligation de donner (Articles 1136 à 1141)	Section II : De l'obligation de donner (Articles 1136 à 1141)	
Section III : De l'obligation de faire ou de ne pas faire (Articles 1142 à 1145)	Section III : De l'obligation de faire ou de ne pas faire (Articles 1142 à 1145)	
Section IV : Des dommages et intérêts résultant de l'inexécution de l'obligation (Articles 1146 à 1155)	Section IV : Des dommages et intérêts résultant de l'inexécution de l'obligation (Articles 1146 à 1155)	
Section V : De l'interprétation des conventions (Articles 1156 à 1164)	Section V : De l'interprétation des conventions (Articles 1156 à 1164)	
Section VI : De l'effet des conventions à l'égard des tiers (Articles 1165 à 1167)	Section VI : De l'effet des conventions à l'égard des tiers (Articles 1165 à 1167)	
Chapitre IV : Des diverses espèces d'obligations	Chapitre IV : Des diverses espèces d'obligations	
Section I : Des obligations conditionnelles	Section I : Des obligations conditionnelles	
Paragraphe I : De la condition en général, et de ses diverses espèces (Articles 1168 à 1180)	Paragraphe I : De la condition en général, et de ses diverses espèces (Articles 1168 à 1180)	
Paragraphe II : De la condition suspensive (Articles 1181 à 1182)	Paragraphe II : De la condition suspensive (Articles 1181 à 1182)	

Paragraphe III : De la condition résolutoire (Articles 1183 à 1184)	Paragraphe III : De la condition résolutoire (Articles 1183 à 1184)	
Section II : Des obligations à terme (Articles 1185 à 1188)	Section II : Des obligations à terme (Articles 1185 à 1188)	
Section III : Des obligations alternatives (Articles 1189 à 1196)	Section III : Des obligations alternatives (Articles 1189 à 1196)	
Section IV : Des obligations solidaires	Section IV : Des obligations solidaires	
Paragraphe I : De la solidarité entre les créanciers (Articles 1197 à 1199)	Paragraphe I : De la solidarité entre les créanciers (Articles 1197 à 1199)	
Paragraphe II : De la solidarité de la part des débiteurs (Articles 1200 à 1216)	Paragraphe II : De la solidarité de la part des débiteurs (Articles 1200 à 1216)	
Section V : Des obligations divisibles et indivisibles (Articles 1217 à 1219)	Section V : Des obligations divisibles et indivisibles (Articles 1217 à 1219)	
Paragraphe I : Des effets de l'obligation divisible (Articles 1220 à 1221)	Paragraphe I : Des effets de l'obligation divisible (Articles 1220 à 1221)	
Paragraphe II : Des effets de l'obligation indivisible (Articles 1222 à 1225)	Paragraphe II : Des effets de l'obligation indivisible (Articles 1222 à 1225)	
Section VI : Des obligations avec clauses pénales (Articles 1226 à 1233)	Section VI : Des obligations avec clauses pénales (Articles 1226 à 1233)	
Chapitre V : De l'extinction des obligations (Article 1234)	Chapitre V : De l'extinction des obligations (Article 1234)	
Section I : Du paiement	Section I : Du paiement	
Paragraphe I : Du paiement en général (Articles 1235 à 1248)	Paragraphe I : Du paiement en général (Articles 1235 à 1248)	
Paragraphe II : Du paiement avec subrogation (Articles 1249 à 1252)	Paragraphe II : Du paiement avec subrogation (Articles 1249 à 1252)	
Paragraphe III : De l'imputation des paiements (Articles 1253 à 1256)	Paragraphe III : De l'imputation des paiements (Articles 1253 à 1256)	
Paragraphe IV : Des offres de paiement, et de la consignation (Articles 1257 à 1264)	Paragraphe IV : Des offres de paiement, et de la consignation (Articles 1257 à 1264)	
Section II : De la novation (Articles 1271 à 1281)	Section II : De la novation (Articles 1271 à 1281)	
Section III : De la remise de la dette (Articles 1282 à 1288)	Section III : De la remise de la dette (Articles 1282 à 1288)	
Section IV : De la compensation (Articles 1289 à 1299)	Section IV : De la compensation (Articles 1289 à 1299)	
Section V : De la confusion (Articles 1300 à 1301)	Section V : De la confusion (Articles 1300 à 1301)	
Section VI : De la perte de la chose due (Articles 1302 à	Section VI : De la perte de la chose due (Articles 1302 à	

1303)	1303)	
Section VII : De l'action en nullité ou en rescision des conventions (Articles 1304 à 1314)	Section VII : De l'action en nullité ou en rescision des conventions (Articles 1304 à 1314)	
Chapitre VI : De la preuve des obligations et de celle du paiement (Articles 1315 à 1315-1)	Chapitre VI : De la preuve des obligations et de celle du paiement (Articles 1315 à 1315-1)	
Section I : De la preuve littérale	Section I : De la preuve littérale	
Paragraphe I : Dispositions générales (Articles 1316 à 1316-4)	Paragraphe I : Dispositions générales (Articles 1316 à 1316-4)	
Paragraphe II : Du titre authentique (Articles 1317 à 1321)	Paragraphe II : Du titre authentique (Articles 1317 à 1321)	
Paragraphe III : De l'acte sous seing privé (Articles 1322 à 1332)	Paragraphe III : De l'acte sous seing privé (Articles 1322 à 1332)	
Paragraphe IV : Des tailles (Article 1333)	Paragraphe IV : Des tailles (Article 1333)	
Paragraphe V : Des copies des titres (Articles 1334 à 1336)	Paragraphe V : Des copies des titres (Articles 1334 à 1336)	
Paragraphe VI : Des actes récongnitifs et confirmatifs (Articles 1337 à 1340)	Paragraphe VI : Des actes récongnitifs et confirmatifs (Articles 1337 à 1340)	
Section II : De la preuve testimoniale (Articles 1341 à 1348)	Section II : De la preuve testimoniale (Articles 1341 à 1348)	
Section III : Des présomptions (Article 1349)	Section III : Des présomptions (Article 1349)	
Paragraphe I : Des présomptions établies par la loi (Articles 1350 à 1352)	Paragraphe I : Des présomptions établies par la loi (Articles 1350 à 1352)	
Paragraphe II : Des présomptions qui ne sont point établies par la loi (Article 1353)	Paragraphe II : Des présomptions qui ne sont point établies par la loi (Article 1353)	
Section IV : De l'aveu de la partie (Articles 1354 à 1356)	Section IV : De l'aveu de la partie (Articles 1354 à 1356)	
Section V : Du serment (Article 1357)	Section V : Du serment (Article 1357)	
Paragraphe I : Du serment décisoire (Articles 1358 à 1365)	Paragraphe I : Du serment décisoire (Articles 1358 à 1365)	
Paragraphe II : Du serment déferé d'office (Articles 1366 à 1369)	Paragraphe II : Du serment déferé d'office (Articles 1366 à 1369)	
Titre IV : Des engagements qui se forment sans convention (Article 1370)	Titre IV : Des engagements qui se forment sans convention (Article 1370)	
Chapitre I : Des quasi-contrats (Articles 1371 à 1381)	Chapitre I : Des quasi-contrats (Articles 1371 à 1381)	
Chapitre II : Des délits et des quasi-délits (Articles 1382 à	Chapitre II : Des délits et des quasi-délits (Articles 1382 à	

1386)	1386)	
Titre IV bis : De la responsabilité des produits défectueux (Articles 1386-1 à 1386-18)	Titre IV bis : De la responsabilité des produits défectueux (Articles 1386-1 à 1386-18)	
Titre V : Du contrat de mariage et des régimes matrimoniaux	Titre V : Du contrat de mariage et des régimes matrimoniaux	
Chapitre I : Dispositions générales (Articles 1387 à 1399)	Chapitre I : Dispositions générales (Articles 1387 à 1399)	
Chapitre II : Du régime en communauté	Chapitre II : Du régime en communauté	
Section I : De ce qui compose la communauté activement et passivement (Articles 1401 à 1418)	Section I : De ce qui compose la communauté activement et passivement (Articles 1401 à 1418)	
Section II : De l'administration de la communauté et des biens propres (Articles 1421 à 1440)	Section II : De l'administration de la communauté et des biens propres (Articles 1421 à 1440)	
Section III : De la dissolution de la communauté (Articles 1441 à 1491)	Section III : De la dissolution de la communauté (Articles 1441 à 1491)	
Section I : De la communauté de meubles et acquêts (Articles 1498 à 1501)	Section I : De la communauté de meubles et acquêts (Articles 1498 à 1501)	
Section II : De la clause d'administration conjointe (Article 1503)	Section II : De la clause d'administration conjointe (Article 1503)	
Section III : De la clause de prélèvement moyennant indemnité (Articles 1511 à 1514)	Section III : De la clause de prélèvement moyennant indemnité (Articles 1511 à 1514)	
Section IV : Du préciput (Articles 1515 à 1519)	Section IV : Du préciput (Articles 1515 à 1519)	
Section V : De la stipulation de parts inégales (Articles 1520 à 1525)	Section V : De la stipulation de parts inégales (Articles 1520 à 1525)	

Section VI : De la communauté universelle (Article 1526)	Section VI : De la communauté universelle (Article 1526)	
Chapitre III : Du régime de séparation de biens (Articles 1536 à 1543)	Chapitre III : Du régime de séparation de biens (Articles 1536 à 1543)	
Chapitre IV : Du régime de participation aux acquêts (Articles 1569 à 1581)	Chapitre IV : Du régime de participation aux acquêts (Articles 1569 à 1581)	
Titre VI : De la vente	Titre VI : De la vente	
Chapitre I : De la nature et de la forme de la vente (Articles 1582 à 1593)	Chapitre I : De la nature et de la forme de la vente (Articles 1582 à 1593)	
Chapitre II : Qui peut acheter ou vendre (Articles 1594 à 1597)	Chapitre II : Qui peut acheter ou vendre (Articles 1594 à 1597)	
Chapitre III : Des choses qui peuvent être vendues (Articles 1598 à 1601)	Chapitre III : Des choses qui peuvent être vendues (Articles 1598 à 1601)	
Chapitre III-1 : De la vente d'immeubles à construire (Articles 1601-1 à 1601-4)	Chapitre III-1 : De la vente d'immeubles à construire (Articles 1601-1 à 1601-4)	
Chapitre IV : Des obligations du vendeur	Chapitre IV : Des obligations du vendeur	
Section I : Dispositions générales (Articles 1602 à 1603)	Section I : Dispositions générales (Articles 1602 à 1603)	
Section II : De la délivrance (Articles 1604 à 1624)	Section II : De la délivrance (Articles 1604 à 1624)	
Section III : De la garantie (Article 1625)	Section III : De la garantie (Article 1625)	
Paragraphe I : De la garantie en cas d'éviction (Articles 1626 à 1640)	Paragraphe I : De la garantie en cas d'éviction (Articles 1626 à 1640)	
Paragraphe II : De la garantie des défauts de la chose vendue (Articles 1641 à 1649)	Paragraphe II : De la garantie des défauts de la chose vendue (Articles 1641 à 1649)	
Chapitre V : Des obligations de l'acheteur (Articles 1650 à	Chapitre V : Des obligations de l'acheteur (Articles 1650 à	

1657)	1657)	
Chapitre VI : De la nullité et de la résolution de la vente (Article 1658)	Chapitre VI : De la nullité et de la résolution de la vente (Article 1658)	
Section I : De la faculté de rachat (Articles 1659 à 1673)	Section I : De la faculté de rachat (Articles 1659 à 1673)	
Section II : De la rescision de la vente pour cause de lésion (Articles 1674 à 1685)	Section II : De la rescision de la vente pour cause de lésion (Articles 1674 à 1685)	
Chapitre VII : De la licitation (Articles 1686 à 1688)	Chapitre VII : De la licitation (Articles 1686 à 1688)	
Chapitre VIII : Du transport des créances et autres droits incorporels (Articles 1689 à 1701)	Chapitre VIII : Du transport des créances et autres droits incorporels (Articles 1689 à 1701)	
Titre VII : De l'échange (Articles 1702 à 1707)	Titre VII : De l'échange (Articles 1702 à 1707)	
Titre VIII : Du contrat de louage	Titre VIII : Du contrat de louage	
Chapitre I : Dispositions générales (Articles 1708 à 1712)	Chapitre I : Dispositions générales (Articles 1708 à 1712)	
Chapitre II : Du louage des choses (Article 1713)	Chapitre II : Du louage des choses (Article 1713)	
Section I : Des règles communes aux baux des maisons et des biens ruraux (Articles 1714 à 1751)	Section I : Des règles communes aux baux des maisons et des biens ruraux (Articles 1714 à 1751)	
Section II : Des règles particulières aux baux à loyer (Articles 1752 à 1762)	Section II : Des règles particulières aux baux à loyer (Articles 1752 à 1762)	
Section III : Des règles particulières aux baux à ferme (Articles 1764 à 1778)	Section III : Des règles particulières aux baux à ferme (Articles 1764 à 1778)	
Chapitre III : Du louage d'ouvrage et d'industrie (Article 1779)	Chapitre III : Du louage d'ouvrage et d'industrie (Article 1779)	

Section I : Du louage des domestiques et ouvriers (Article 1780)	Section I : Du louage des domestiques et ouvriers (Article 1780)	
Section II : Des voituriers par terre et par eau (Articles 1782 à 1786)	Section II : Des voituriers par terre et par eau (Articles 1782 à 1786)	
Section III : Des devis et des marchés (Articles 1787 à 1799-1)	Section III : Des devis et des marchés (Articles 1787 à 1799-1)	
Chapitre IV : Du bail à cheptel	Chapitre IV : Du bail à cheptel	
Section I : Dispositions générales (Articles 1800 à 1803)	Section I : Dispositions générales (Articles 1800 à 1803)	
Section II : Du cheptel simple (Articles 1804 à 1817)	Section II : Du cheptel simple (Articles 1804 à 1817)	
Section III : Du cheptel à moitié (Articles 1818 à 1820)	Section III : Du cheptel à moitié (Articles 1818 à 1820)	
Section IV : Du cheptel donné par le propriétaire à son fermier ou colon partiaire	Section IV : Du cheptel donné par le propriétaire à son fermier ou colon partiaire	
Paragraphe I : Du cheptel donné au fermier (Articles 1821 à 1826)	Paragraphe I : Du cheptel donné au fermier (Articles 1821 à 1826)	
Paragraphe II : Du cheptel donné au colon partiaire (Articles 1827 à 1830)	Paragraphe II : Du cheptel donné au colon partiaire (Articles 1827 à 1830)	
Section V : Du contrat improprement appelé cheptel (Article 1831)	Section V : Du contrat improprement appelé cheptel (Article 1831)	
Titre VIII bis : Du contrat de promotion immobilière (Articles 1831-1 à 1831-5)	Titre VIII bis : Du contrat de promotion immobilière (Articles 1831-1 à 1831-5)	
Titre IX : De la société	Titre IX : De la société	
Chapitre I : Dispositions générales (Articles 1832 à 1844-17)	Chapitre I : Dispositions générales (Articles 1832 à 1844-17)	
Chapitre II : De la société civile	Chapitre II : De la société civile	

Section I : Dispositions générales (Articles 1845 à 1845-1)	Section I : Dispositions générales (Articles 1845 à 1845-1)	
Section II : Gérance (Articles 1846 à 1851)	Section II : Gérance (Articles 1846 à 1851)	
Section III : Décisions collectives (Articles 1852 à 1854)	Section III : Décisions collectives (Articles 1852 à 1854)	
Section IV : Information des associés (Articles 1855 à 1856)	Section IV : Information des associés (Articles 1855 à 1856)	
Section V : Engagement des associés à l'égard des tiers (Articles 1857 à 1860)	Section V : Engagement des associés à l'égard des tiers (Articles 1857 à 1860)	
Section VI : Cession des parts sociales (Articles 1861 à 1868)	Section VI : Cession des parts sociales (Articles 1861 à 1868)	
Section VII : Retrait ou décès d'un associé (Articles 1869 à 1870-1)	Section VII : Retrait ou décès d'un associé (Articles 1869 à 1870-1)	
Chapitre III : De la société en participation (Articles 1871 à 1873)	Chapitre III : De la société en participation (Articles 1871 à 1873)	
Titre IX bis : Des conventions relatives à l'exercice des droits indivis (Article 1873-1)	Titre IX bis : Des conventions relatives à l'exercice des droits indivis (Article 1873-1)	
Chapitre I : Des conventions relatives à l'exercice des droits indivis en l'absence d'usufruitier (Articles 1873-2 à 1873-15)	Chapitre I : Des conventions relatives à l'exercice des droits indivis en l'absence d'usufruitier (Articles 1873-2 à 1873-15)	
Chapitre II : Des conventions relatives à l'exercice des droits indivis en présence d'un usufruitier (Articles 1873-16 à 1873-18)	Chapitre II : Des conventions relatives à l'exercice des droits indivis en présence d'un usufruitier (Articles 1873-16 à 1873-18)	
Titre X : Du prêt (Article 1874)	Titre X : Du prêt (Article 1874)	

Chapitre I : Du prêt à usage, ou commodat	Chapitre I : Du prêt à usage, ou commodat	
Section I : De la nature du prêt à usage (Articles 1875 à 1879)	Section I : De la nature du prêt à usage (Articles 1875 à 1879)	
Section II : Des engagements de l'emprunteur (Articles 1880 à 1887)	Section II : Des engagements de l'emprunteur (Articles 1880 à 1887)	
Section III : Des engagements de celui qui prête à usage (Articles 1888 à 1891)	Section III : Des engagements de celui qui prête à usage (Articles 1888 à 1891)	
Chapitre II : Du prêt de consommation, ou simple prêt	Chapitre II : Du prêt de consommation, ou simple prêt	
Section I : De la nature du prêt de consommation (Articles 1892 à 1897)	Section I : De la nature du prêt de consommation (Articles 1892 à 1897)	
Section II : Des obligations du prêteur (Articles 1898 à 1901)	Section II : Des obligations du prêteur (Articles 1898 à 1901)	
Section III : Des engagements de l'emprunteur (Articles 1902 à 1904)	Section III : Des engagements de l'emprunteur (Articles 1902 à 1904)	
Chapitre III : Du prêt à intérêt (Articles 1905 à 1914)	Chapitre III : Du prêt à intérêt (Articles 1905 à 1914)	
Titre XI : Du dépôt et du séquestre	Titre XI : Du dépôt et du séquestre	
Chapitre I : Du dépôt en général, et de ses diverses espèces (Articles 1915 à 1916)	Chapitre I : Du dépôt en général, et de ses diverses espèces (Articles 1915 à 1916)	
Chapitre II : Du dépôt proprement dit	Chapitre II : Du dépôt proprement dit	
Section I : De la nature et de l'essence du contrat de dépôt (Articles 1917 à 1920)	Section I : De la nature et de l'essence du contrat de dépôt (Articles 1917 à 1920)	

Section II : Du dépôt volontaire (Articles 1921 à 1926)	Section II : Du dépôt volontaire (Articles 1921 à 1926)	
Section III : Des obligations du dépositaire (Articles 1927 à 1946)	Section III : Des obligations du dépositaire (Articles 1927 à 1946)	
Section IV : Des obligations de la personne par laquelle le dépôt a été fait (Articles 1947 à 1948)	Section IV : Des obligations de la personne par laquelle le dépôt a été fait (Articles 1947 à 1948)	
Section V : Du dépôt nécessaire (Articles 1949 à 1954)	Section V : Du dépôt nécessaire (Articles 1949 à 1954)	
Chapitre III : Du séquestre	Chapitre III : Du séquestre	
Section I : Des différentes espèces de séquestre (Article 1955)	Section I : Des différentes espèces de séquestre (Article 1955)	
Section II : Du séquestre conventionnel (Articles 1956 à 1960)	Section II : Du séquestre conventionnel (Articles 1956 à 1960)	
Section III : Du séquestre ou dépôt judiciaire (Articles 1961 à 1963)	Section III : Du séquestre ou dépôt judiciaire (Articles 1961 à 1963)	
Titre XII : Des contrats aléatoires (Article 1964)	Titre XII : Des contrats aléatoires (Article 1964)	
Chapitre I : Du jeu et du pari (Articles 1965 à 1967)	Chapitre I : Du jeu et du pari (Articles 1965 à 1967)	
Chapitre II : Du contrat de rente viagère	Chapitre II : Du contrat de rente viagère	
Section I : Des conditions requises pour la validité du contrat (Articles 1968 à 1976)	Section I : Des conditions requises pour la validité du contrat (Articles 1968 à 1976)	
Section II : Des effets du contrat entre les parties contractantes (Articles 1977 à 1983)	Section II : Des effets du contrat entre les parties contractantes (Articles 1977 à 1983)	

Titre XIII : Du mandat	Titre XIII : Du mandat	
Chapitre I : De la nature et de la forme du mandat (Articles 1984 à 1990)	Chapitre I : De la nature et de la forme du mandat (Articles 1984 à 1990)	
Chapitre II : Des obligations du mandataire (Articles 1991 à 1997)	Chapitre II : Des obligations du mandataire (Articles 1991 à 1997)	
Chapitre III : Des obligations du mandant (Articles 1998 à 2002)	Chapitre III : Des obligations du mandant (Articles 1998 à 2002)	
Chapitre IV : Des différentes manières dont le mandat finit (Articles 2003 à 2010)	Chapitre IV : Des différentes manières dont le mandat finit (Articles 2003 à 2010)	
Titre XIV : Du cautionnement	Titre XIV : Du cautionnement	
Chapitre I : De la nature et de l'étendue du cautionnement (Articles 2011 à 2020)	Chapitre I : De la nature et de l'étendue du cautionnement (Articles 2011 à 2020)	
Chapitre II : De l'effet du cautionnement	Chapitre II : De l'effet du cautionnement	
Section I : De l'effet du cautionnement entre le créancier et la caution (Articles 2021 à 2027)	Section I : De l'effet du cautionnement entre le créancier et la caution (Articles 2021 à 2027)	
Section II : De l'effet du cautionnement entre le débiteur et la caution (Articles 2028 à 2032)	Section II : De l'effet du cautionnement entre le débiteur et la caution (Articles 2028 à 2032)	
Section III : De l'effet du cautionnement entre les cofidésseurs (Article 2033)	Section III : De l'effet du cautionnement entre les cofidésseurs (Article 2033)	
Chapitre III : De l'extinction du cautionnement (Articles 2034 à 2039)	Chapitre III : De l'extinction du cautionnement (Articles 2034 à 2039)	
Chapitre IV : De la caution légale et de la caution judiciaire	Chapitre IV : De la caution légale et de la caution judiciaire	

(Articles 2040 à 2043)	(Articles 2040 à 2043)	
Titre XV : Des transactions (Articles 2044 à 2058)	Titre XV : Des transactions (Articles 2044 à 2058)	
Titre XVI : Du compromis (Articles 2059 à 2061)	Titre XVI : Du compromis (Articles 2059 à 2061)	
Titre XVII : Du nantissement (Articles 2071 à 2072)	Titre XVII : Du nantissement (Articles 2071 à 2072)	
Chapitre I : Du gage (Articles 2073 à 2084)	Chapitre I : Du gage (Articles 2073 à 2084)	
Chapitre II : De l'antichrèse (Articles 2085 à 2091)	Chapitre II : De l'antichrèse (Articles 2085 à 2091)	
Titre XVIII : Des privilèges et hypothèques	Titre XVIII : Des privilèges et hypothèques	
Chapitre I : Dispositions générales (Articles 2092 à 2094)	Chapitre I : Dispositions générales (Articles 2092 à 2094)	
Chapitre II : Des privilèges (Articles 2095 à 2099)	Chapitre II : Des privilèges (Articles 2095 à 2099)	
Section I : Des privilèges sur les meubles (Article 2100)	Section I : Des privilèges sur les meubles (Article 2100)	
Paragraphe I : Des privilèges généraux sur les meubles (Article 2101)	Paragraphe I : Des privilèges généraux sur les meubles (Article 2101)	
Paragraphe II : Des privilèges sur certains meubles (Article 2102)	Paragraphe II : Des privilèges sur certains meubles (Article 2102)	
Section II : Des privilèges spéciaux sur les immeubles (Article 2103)	Section II : Des privilèges spéciaux sur les immeubles (Article 2103)	
Section III : Des privilèges généraux sur les immeubles (Articles 2104 à 2105)	Section III : Des privilèges généraux sur les immeubles (Articles 2104 à 2105)	
Section IV : Comment se conservent les privilèges (Articles 2106 à 2113)	Section IV : Comment se conservent les privilèges (Articles 2106 à 2113)	
Chapitre III : Des hypothèques (Articles 2114 à 2120)	Chapitre III : Des hypothèques (Articles 2114 à 2120)	
Section I : Des hypothèques légales (Articles 2121 à 2122)	Section I : Des hypothèques légales (Articles 2121 à 2122)	

Section II : Des hypothèques judiciaires (Article 2123)	Section II : Des hypothèques judiciaires (Article 2123)	
Section III : Des hypothèques conventionnelles (Articles 2124 à 2133)	Section III : Des hypothèques conventionnelles (Articles 2124 à 2133)	
Section IV : Du rang que les hypothèques ont entre elles (Article 2134)	Section IV : Du rang que les hypothèques ont entre elles (Article 2134)	
Section V : Des règles particulières à l'hypothèque légale des époux (Articles 2136 à 2142)	Section V : Des règles particulières à l'hypothèque légale des époux (Articles 2136 à 2142)	
Section VI : Des règles particulières à l'hypothèque légale des personnes en tutelle (Articles 2143 à 2145)	Section VI : Des règles particulières à l'hypothèque légale des personnes en tutelle (Articles 2143 à 2145)	
Chapitre IV : Du mode de l'inscription des privilèges et hypothèques (Articles 2146 à 2156)	Chapitre IV : Du mode de l'inscription des privilèges et hypothèques (Articles 2146 à 2156)	
Chapitre V : De la radiation et réduction des inscriptions	Chapitre V : De la radiation et réduction des inscriptions	
Section I : Dispositions générales (Articles 2157 à 2162)	Section I : Dispositions générales (Articles 2157 à 2162)	
Section II : Dispositions particulières relatives aux hypothèques des époux et des personnes en tutelle (Articles 2163 à 2165)	Section II : Dispositions particulières relatives aux hypothèques des époux et des personnes en tutelle (Articles 2163 à 2165)	
Chapitre VI : De l'effet des privilèges et hypothèques contre les tiers détenteurs (Articles 2166 à 2179)	Chapitre VI : De l'effet des privilèges et hypothèques contre les tiers détenteurs (Articles 2166 à 2179)	
Chapitre VII : De l'extinction des privilèges et hypothèques (Article 2180)	Chapitre VII : De l'extinction des privilèges et hypothèques (Article 2180)	
Chapitre VIII : Du mode de purger les propriétés des privilèges et hypothèques (Articles 2181 à 2192)	Chapitre VIII : Du mode de purger les propriétés des privilèges et hypothèques (Articles 2181 à 2192)	

Chapitre X : De la publicité des registres et de la responsabilité des conservateurs (Articles 2196 à 2203-1)	Chapitre X : De la publicité des registres et de la responsabilité des conservateurs (Articles 2196 à 2203-1)	
Titre XIX : De l'expropriation forcée et des ordres entre les créanciers	Titre XIX : De l'expropriation forcée et des ordres entre les créanciers	
Chapitre I : De l'expropriation forcée (Articles 2204 à 2217)	Chapitre I : De l'expropriation forcée (Articles 2204 à 2217)	
Chapitre II : De l'ordre et de la distribution du prix entre les créanciers (Article 2218)	Chapitre II : De l'ordre et de la distribution du prix entre les créanciers (Article 2218)	
Titre XX : De la prescription et de la possession	Titre XX : De la prescription et de la possession	
Chapitre I : Dispositions générales (Articles 2219 à 2227)	Chapitre I : Dispositions générales (Articles 2219 à 2227)	
Chapitre II : De la possession (Articles 2228 à 2235)	Chapitre II : De la possession (Articles 2228 à 2235)	
Chapitre III : Des causes qui empêchent la prescription (Articles 2236 à 2241)	Chapitre III : Des causes qui empêchent la prescription (Articles 2236 à 2241)	
Chapitre IV : Des causes qui interrompent ou qui suspendent le cours de la prescription	Chapitre IV : Des causes qui interrompent ou qui suspendent le cours de la prescription	
Section I : Des causes qui interrompent la prescription (Articles 2242 à 2250)	Section I : Des causes qui interrompent la prescription (Articles 2242 à 2250)	
Section II : Des causes qui suspendent le cours de la prescription (Articles 2251 à 2259)	Section II : Des causes qui suspendent le cours de la prescription (Articles 2251 à 2259)	
Chapitre V : Du temps requis pour prescrire	Chapitre V : Du temps requis pour prescrire	
Section I : Dispositions générales (Articles 2260 à 2261)	Section I : Dispositions générales (Articles 2260 à 2261)	

Section II : De la prescription trentenaire (Articles 2262 à 2264)	Section II : De la prescription trentenaire (Articles 2262 à 2264)	
Section III : De la prescription par dix et vingt ans (Articles 2265 à 2270-1)	Section III : De la prescription par dix et vingt ans (Articles 2265 à 2270-1)	
Section IV : De quelques prescriptions particulières (Articles 2271 à 2281)	Section IV : De quelques prescriptions particulières (Articles 2271 à 2281)	
Chapitre VI : De la protection possessoire (Articles 2282 à 2283)	Chapitre VI : De la protection possessoire (Articles 2282 à 2283)	
<i>Livre IV : Dispositions applicables à Mayotte (Articles 2284 à 2285)</i>	<i>Livre IV : Dispositions applicables à Mayotte (Articles 2284 à 2285)</i>	
Titre préliminaire : Dispositions relatives au titre préliminaire (Article 2286)	Titre préliminaire : Dispositions relatives au titre préliminaire (Article 2286)	
Titre Ier : Dispositions relatives au livre Ier (Articles 2287 à 2293)	Titre Ier : Dispositions relatives au livre Ier (Articles 2287 à 2293)	
Titre II : Dispositions relatives au livre II (Articles 2294 à 2296)	Titre II : Dispositions relatives au livre II (Articles 2294 à 2296)	
Titre III : Dispositions relatives au livre III (Articles 2297 à 2302)	Titre III : Dispositions relatives au livre III (Articles 2297 à 2302)	